



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vulnérabilité de l'usine d'eau potable d'Annet-sur-Marne face au risque de crue

Question écrite n° 13573

Texte de la question

Mme Ersilia Soudais alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature au sujet de la vulnérabilité des usines de production d'eau potable face au risque d'une crue centennale et tout particulièrement l'usine d'Annet-sur-Marne, située dans sa circonscription de Seine-et-Marne. L'usine d'Annet-sur-Marne, propriété de Veolia qui en assure l'exploitation, est placée depuis janvier 2026 sous la gouvernance partagée de la SEM « Eau, Énergie et Solutions ». Elle constitue le principal poumon hydrique de Marne-la-Vallée et dessert plus de 600 000 habitants, incluant le bassin aéroportuaire de Paris-Charles-de-Gaulle et de Marne-la-Vallée. Or une cartographie de l'Institut Paris région révèle que cette infrastructure critique est située en bordure de la Marne, dans un espace où les zones inondables (submersion directe) cohabitent avec les zones de fragilité des réseaux (vulnérabilité indirecte par défaillance des infrastructures dépendantes). Cette double exposition soulève des interrogations quant à la résilience de l'approvisionnement en eau potable en cas de crue majeure. Pour office de comparaison, lors de la crue de 1910, quatre usines de banlieue parisiennes ont été noyées (Nogent-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Suresnes), contraignant la population à s'approvisionner en eau non filtrée puis par des moyens de fortune. Aujourd'hui, avec 600 000 personnes dépendant d'une seule usine riveraine de la Marne, celle d'Annet-sur-Marne, les conséquences d'une mise hors service seraient considérablement plus graves. L'OCDE a d'ailleurs alerté sur ce risque : une crue centennale pourrait affecter 5 millions d'abonnés en périphérie de Paris avec des coupures « pour des durées indéterminées ». La Seine-et-Marne a participé, du 13 au 17 octobre 2025, à l'exercice HYDROS 25. Cet exercice avait pour but de simuler une crue majeure de la Seine, de la Marne et de leurs affluents en Île-de-France. L'objectif stratégique de cet exercice étant de renforcer la résilience de la région face à un risque majeur et à mieux protéger et informer les Franciliens, ce qui soulève l'importance d'anticiper les problématiques de vulnérabilité relatives à cette infrastructure et de potentiels besoins en matière de mesures de protection physique (surélévation, digues, protection électrique, groupes électrogènes). Cela révèle également la nécessité d'un plan de continuité d'activité permettant d'assurer l'approvisionnement en eau potable des 600 000 habitants, en cas d'arrêt de l'usine. C'est pourquoi elle lui demande quelles sont les mesures prévues par le Gouvernement concernant l'usine d'Annet-sur-Marne, en matière d'évaluation des risques, de mesures de protection ainsi que d'un plan de continuité d'urgence en cas de crue centennale.

Données clés

Auteur : [Mme Ersilia Soudais](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13573

Rubrique : Eau et assainissement

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#), page 2327